



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.284**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27412- DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : AFFAIRES EUROPEENNES- ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



09.03

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 03/06/13

VF

-----

**RAPPORTEUR :** Mme Reine MERGER

**Nomenclature :** 7.5 Subventions

**Politique Publique :** 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET :** AFFAIRES EUROPEENNES- ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS - Décision du  
Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année, de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Au titre de l'exercice 2013, je vous propose de soutenir les structures suivantes :

**Association PORTULAN**

Cette association favorise l'ouverture à la culture des pays de langue portugaise par le biais de diverses animations et cours de langues.

Dans le courant 2013 sont ainsi notamment prévus, un voyage linguistique au Portugal, une lecture bilingue dans le cadre du printemps des poètes, la participation de Portulan à la Fête de l'Europe.

Un dossier de demande de subvention de fonctionnement a été déposé.

**Association PROVENCE BULGARIE**

Cette association favorise la connaissance de la culture bulgare par le biais de cours de langues, animations et échanges entre la Provence et la Bulgarie.

L'association Provence Bulgarie participera à la fête de l'Europe 2013. A cet effet elle souhaite proposer un spectacle festif pour lequel elle ferait venir une fanfare balkanique, le Brass Band « Vivo Montana ».

Une demande de subvention exceptionnelle a été déposée pour ce projet.

### **Association POLONICA**

Cette association favorise la connaissance de la culture polonaise par le biais d'animations, de cours de langues et d'échanges franco-polonais.

L'association Polonica participera à la fête de l'Europe 2013. A cet effet elle souhaite proposer un spectacle présentant les danses de l'Europe Centrale et des Pays de l'Est pour lequel viendrait de Cracovie, Pologne, le ballet de cour « Cracovia Danza ».

Une demande de subvention exceptionnelle a été déposée pour ce projet.

Vous trouverez ci- après les tableaux récapitulatifs concernant les subventions proposées pour ces associations :

Association	Subvention fonctionnement 2011	Subvention fonctionnement 2012	Proposition de subvention fonctionnement 2013
PORTULAN	1 000 €	0 €	1 000 €

Association	Subvention exceptionnelle 2011	Subvention exceptionnelle 2012	Proposition de subvention exceptionnelle 2013
PROVENCE BULGARIE	0 €	0 €	1 000 €
POLONICA	0 €	0 €	1 500 €

Ces propositions ont été validées en date du 6 mai 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**- ATTRIBUER :**

-Une subvention de fonctionnement de **1 000 €** à l'Association Portulan ;

-Deux subventions exceptionnelles dans le cadre de la fête de l'Europe :

- d'un montant de **1 000 €** à l'Association Provence Bulgarie pour son projet de spectacle musical avec le Brass Band bulgare « Vivo Montana »,
- d'un montant de **1 500 €** à l'Association Polonica pour son projet de spectacle dansant avec le ballet de cour « Cracovia Danza ».

- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur les lignes **92048 6574 1528**, pour la subvention de fonctionnement, et **92048 6748 1528**, pour les subventions exceptionnelles, qui présentent les disponibilités budgétaires suffisantes.

## 2013.284 - AFFAIRES EUROPEENNES- ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 42</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

### Ont voté contre

NEANT

### Se sont abstenus

NEANT

### N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO,**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**